



Wallonie

Commune de Waimes

**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Loïc GABRIEL demeurant rue Saint Hubert 24 à 4950 Waimes.

Le terrain concerné est situé rue de l'Abbé Bastin, Faymonville, 17 à 4950 Waimes et cadastré division 5, section B n°262D, 500A, 500D.

Le projet consiste en : la transformation d'une habitation en 2 logements et la transformation d'une ancienne étable en 3 logements, et présente les caractéristiques suivantes : dimensions approximatives du bâtiment : volume « principal » : L. 19.30 m, l. 10.32 m, h_{max}.10.65 m + volume « secondaire » : L. 18.59 m, l. 7.94 m, h. 4.46 m (volumétrie existante non modifiée).

L'annonce de projet est requise pour le motif suivant : Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme - Place Baudouin 1 - 4950 Waimes

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme :

Téléphone : 080 68 91 64

Mail : urbanisme@waimes.be,

Dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES – Place Baudouin, 1.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du

02 mars 2023 au 17 mars 2023

au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Baudouin 1 – 4950 WAIMES,
- Par courrier électronique aux adresses suivantes : urbanisme@waimes.be